



UNE EAU PRECIEUSE ET FRAGILE : SUPPORT DE VIE ET DE NOMBREUX USAGES

- ❖ 2 000 km cumulés de cours d'eau.
- ❖ 492 zones humides recensées
- ❖ 35 masses d'eau superficielles.
- ❖ 3 grandes masses d'eau souterraines « à préserver »
- ❖ 75 % des besoins en eau, tout usage confondu, couvert par des transferts d'eau via le système Durance-Verdon

Constat

L'eau comme patrimoine commun.

Dans un contexte globalement sec, les rivières et les milieux aquatiques associés constituent de véritables oasis de fraîcheur et de vie. Par nature, les cours d'eau constituent des corridors écologiques, mais aussi de véritables réservoirs de biodiversité.

L'eau comme ressource territoriale.

La qualité des eaux superficielles et souterraines sur le territoire :

3 masses d'eau en très bon état / 13 masses d'eau classées en bon état / 13 considérées en état moyen / 4 classés médiocre / 1 masse d'eau considérée comme en mauvais état / 7 masses d'eau souterraines en bon état

La disponibilité de la ressource en eau ou état quantitatif.

Face à une eau globalement rare et inégalement répartie, de nombreux aménagements de transferts et de stockage d'eau ont été progressivement réalisés permettant de sécuriser l'accès à l'eau et ainsi satisfaire les ¾ des différents besoins du territoire, via les eaux de la Durance.

Les usages

L'eau potable : L'AEP* est organisée à l'échelle de syndicats et via certaines intercommunalités. Seules certaines communes du 04 gèrent en direct.

Les forages domestiques. On estime les prélèvements inférieurs à 1000m³/an mais le manque de connaissance sur ces forages (malgré une déclaration obligatoire) engendre des inquiétudes à la fois sur le plan quantitatif que qualitatif.

L'irrigation agricole. Le SRHA* a défini 3 petites régions d'irrigation sur le territoire Luberon-Lure : La plaine cavaillonnaise, le Calavon-sud Luberon et la région de Forcalquier.

Les usages industriels. Actuellement, l'eau est utilisée dans de nombreux processus industriels direct comme par exemples : les entreprises agroalimentaire, les caves vinicoles et les distilleries...

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ **La gestion concertée de l'eau** s'organise progressivement à l'échelle des bassins avec des outils de gestion intégrée (SAGE*, PGRE*, Contrats de rivières et de canaux ».
- ✓ **La prise de compétences GEMAPI*** et « eau/assainissement » des intercommunalités.
- ✓ **La connaissance des milieux, des ressources et des usages** progresse mais nécessite d'être approfondie.
- ✓ **Au niveau agricole, une nouvelle demande d'irrigation** pour des cultures traditionnellement « au sec » (olivier, vigne)

Les vulnérabilités

Les rejets et l'assainissement. On peut distinguer des pollutions ponctuelles (eaux usées, décharges sauvages...) ou plus diffuses (lessivages de métaux, produits phytosanitaires...).

Le tourisme et les loisirs liés à l'eau. Face à la multiplication de la population en période estivale, certaines activités entraînent une forte augmentation des besoins en eau et des rejets domestiques.

Les risques liés aux crues et aux ruissellements. Les extrêmes du climat méditerranéen, avec des pluies parfois intenses, couplées aux reliefs parfois abrupts, donnent des crues torrentielles, soudaines et brutales.

L'urbanisation et les aménagements en rivières. L'artificialisation des sols entraîne une imperméabilisation croissante des sols dont les conséquences sont nombreuses : réduction du réapprovisionnement des nappes, concentration des eaux en différents polluants, amplification des risques liés aux inondations.

L'eau et le changement climatique

Les études prospectives montrent l'accentuation de certains aléas et les incidences probables sur les ressources en eau et ses usages.

Ce que dit la Charte 2009-2024

- Animer et contribuer aux démarches de gestion globale à l'échelle du bassin versant et contribuer aux démarches de gestion de l'interbassin versant
- Contribuer à la bonne atteinte de l'état des masses d'eau

Exemples d'actions du Parc

- Opération « Economisons l'eau »
- SEDEL* Eau (en cours)
- Trame turquoise (en cours)
- Zones humides
- SAGE* Calavon
- Contrat de gestion du Largue



*AEP : Alimentation en eau potable
 SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
 PGRE : Plan de Gestion de la Ressource en Eau
 SEDEL : Services d'économies durables en Luberon
 SCP : Société du Canal de Provence
 SRHA : Schéma Régional pour l'Hydraulique Agricole et des milieux aquatiques et prévention des inondations



